

CDL-Comité de développement local de Saint-Guillaume
Rencontre du CA du 10 février 2016 - CRSG Inc. à 19 h 00
Procès-verbal

1- Présences et quorum:

Membres présents :

- Caroline Limoges, Guylaine Lacharité, Mélanie Rochefort, Jonathan Rondeau
- Jonathan Rondeau quitte ses fonctions de président et membre du comité de développement local (lettre reçue le 10 février 2016).

Membres absents :

- François Carpentier quitte ses fonctions de membres du comité de développement local (lettre reçue le 20 janvier 2016).
- Marc Rodier, Céline Gendron, Benoit Béland

Représentants municipaux présents :

- Francine Julien

Représentants municipaux absents:

- Jean-Pierre Vallée, Chantal Lambert
- Extrait d'un courriel échangé avec la directrice générale, Martine Bernier, concernant l'absence de madame Chantal Lambert. **ANNEXE 1**

2- Adoption de l'ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par : Mélanie Rochefort

Secondé par : Francine Julien

3- Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2016:

- Adoption du procès-verbal tel que présenté.

Proposé par : Francine Julien

Secondé par : Mélanie Rochefort

4- Finances :

Trésorière : Caroline Limoges

a) Montant dans le compte à ce jour :

- Administration : 258.94\$
- Opérations : 1418.01\$
- Total : 1676.95\$

b) Dépenses payées et à venir :

- Frais fixe janvier 4.95\$

- Agrilait : 41.37\$ vis carreaux de couleur piste de raquette
- Agrilait : 114.96\$ Câble pour sécuriser deux ponceaux à la piste de raquette

c) Dépôts/dépenses diverses :

- Montant de 156.33\$ sera réclamé au compte de la municipalité (dossier piste de raquette).

d) Montant municipalité vs nos comptes :

- Caroline n'a pas vérifié auprès de Mme Bernier à temps pour la rencontre du 10 février.
- **11 février 2016 : 19874.92\$**

5- Travaux et suivi des activités du CDL :

a) Suivi du dossier «Affichage sur le sentier de raquette»

- La randonnée nocturne annuelle a malheureusement dû être annulée vu les conditions météo.
- Mélanie a reçu l'épreuve des affiches et nous y apportons de légères modifications. Nous attendons le produit final et l'installation sera complétée.
- Les carreaux de couleur pour arpenter le trajet sont installés.
- Les câbles de sécurité sur les ponceaux sont aussi installés.

b) Accueil des nouveaux arrivants :

- Guylaine composera une lettre pour envoyer au prochain caucus du conseil municipal afin de sonder leur intérêt pour un tel projet.

c) Jeudi en fête

- Projet encore en développement.
- Caroline et Guylaine veulent rencontrer les membres de chaque mouvement sélectionné pour leur exposer notre projet.
- Il y aurait possibilité que le CDL coordonne et malle une mini programmation estivale (horaire).

d) Repère tranquille phase 2

- Guylaine a contacté Serge Vallée, président de la Fabrique pour s'assurer de leur approbation à notre projet. Celui-ci en discutera aux membres lors de leur prochaine rencontre à la fin février. Serge mentionne à Guylaine qu'il serait vraiment bien d'y inclure des petits chemins en pierres plates (facile d'entretien pour le gazon) entre les tables.
- Marc Rodier a commencé à compiler des prix pour le temps et le matériel requis pour la confection de base de ciment (6'x6') sous les tables. Nous mentionnons que les tables ne requièrent aucun cadenas ni chaîne car les tables sont conçues avec sangles pour figer dans le béton. Marc demande d'avoir plus de précisions sur l'emplacement du mobilier afin de recevoir la soumission de Jean-François Léonard demandé pour l'excavation.
- Nous prévoyons se rencontrer en début du mois de mars, sur le terrain.
- Nous avons regardé ensemble le type de mobilier qui pourrait satisfaire nos besoins, les prix varient beaucoup. Guylaine contactera le représentant de chez Re-plast afin d'avoir des prix plus précis. Comme l'espace prévue se veut un endroit pour pique-niquer, nous pensons aussi inclure une poubelle au projet.
- Nous proposons de demander au conseil municipal de prévoir une toilette chimique du début juin à la fin août. Forte demande à ce sujet, surtout lors de rassemblement possible au

Repère Tranquille durant l'été et de plus en plus de touristes et/ou cyclistes s'arrêtent pour s'y ressourcer. Guylaine composera et enverra une lettre au conseil.

- Guylaine contactera Danielle Ménard, de la MRC Drummond, pour savoir s'il y a lieu de demander une subvention (fond de ruralité) pour le projet de phase 2 du Repère Tranquille.
- e) Parole aux élus municipaux
- Au sujet du panneau numérique, Francine Julien nuance les propos des conseillers au sujet de leur refus. Le fait qu'aucun arrêt n'est présent sur la principale cause un problème de sécurité sur la route.
 - Les conseillers nous encouragent fortement à demander des subventions car ils aiment que l'on ressorte comme un village actif et vivant auprès de la MRC Drummond. Il est important que l'on parle de nous, en bien évidemment!

6- Varia :

a) Adresse courriel CDL sur site municipalité :

- Le site de la municipalité a été piraté donc l'adresse courriel du CDL administration est temporairement inactive. Caroline a mentionné à Annick Vincent (à la municipalité) de nous avisé lorsque le site sera rétabli afin que l'on refasse le lien direct avec le courriel administration et le courriel personnel de la secrétaire-trésorière.

b) INFO-Saint-Guillaume Mars 2016 :

- Rien à publier ce mois-ci.

c) Date prochaine rencontre 8 mars 2016 :

- Nous décidons de changer nos réunions pour chaque 2^e mardi du mois.

d) Demande de fonds de ruralité

- Jonathan nous mentionne qu'il se questionne sur les demandes de subventions que le CDL remplies lui-même. Celles-ci devraient être faites par la municipalité afin d'éviter des transferts de fonds inutiles, un intermédiaire de moins. **ANNEXE 2**

7- Levée de l'assemblée:

- Il est 21h20 . La séance est levée.

Proposé par : Jonathan Rondeau

Secondé par : Mélanie Rochefort

Guylaine Lacharité
Présidente

Caroline Limoges
Secrétaire-Trésorière

ANNEXE 1

De : caro.limoges@outlook.com [mailto:caro.limoges@outlook.com]

Envoyé : 1 février 2016 15:30

À : martine.bernier@sogetel.net

Objet : sujet du CDL...

Bonjour Martine! Je te demande une question à 100\$... Penses-tu que nous devons avoir une lettre de démission de la part de Chantal Lambert comme quoi elle quitte ses fonctions dans le comité de développement local ? Nous aimerions officialiser son départ dans nos procès-verbaux...

Si non, est-ce que Francine Julien assumera ce nouveau rôle de représentant municipal? Peut-on avoir une lettre ou un avis, une résolution ou je ne sais pas quoi d'autre qui officialise le tout.

Merci!

Caroline

De : **Martine Bernier - DG St-Guillaume** (martine.bernier@sogetel.net)

Envoyé :1 février 2016 15:42:02

À : caro.limoges@outlook.com

Bonjour Caroline,

Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons eu aucune indication ou information à l'effet que Mme Lambert démissionnait de son poste de conseillère municipale.

Donc en ce qui me concerne, Mme Lambert fait toujours partie des élus du conseil de la municipalité de Saint-Guillaume.

Elle simplement absente. . . .

Martine Bernier g.m.a

Directrice générale

Municipalité de Saint-Guillaume

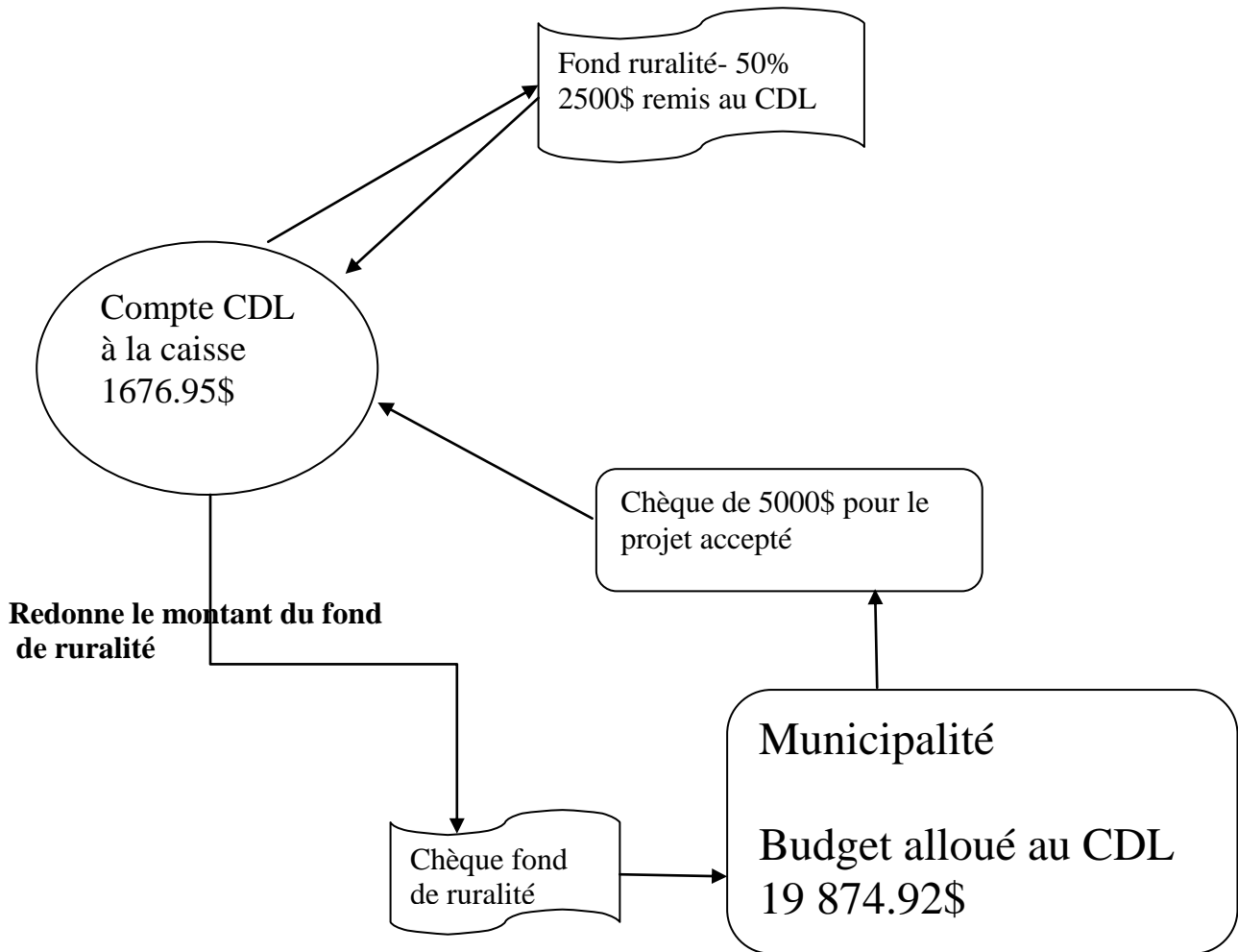
Tél: (819) 396-2403

Fax: (819) 396-0184

www.municipalite-st-guillaume.qc.ca

ANNEXE 2

Exemple pour un projet de 5000\$



La municipalité approuve un projet du comité de développement local au coût de 5000\$. Celle-ci lui remet le montant prévue au projet (selon des soumissions et des prix préétablis). Le comité se doit de présenter les factures de leur projet dès que celui-ci est terminé (Résolution-345-12-2015). Le CDL demande une subvention à la MRC Drummond qui accepte un maximum de 50% du coût total du projet. La MRC libelle un chèque de 2500\$ au comité de développement local. Le CDL doit ensuite redonner le dit montant à la municipalité au compte budget alloué au CDL (Résolution.229-11-2015)
Suggestion : Municipalité devrait faire elle-même la demande de subvention.